

Le formulaire ci-dessous doit être complété, manuellement, par la caution (garante du paiement du loyer).

CONTRAT DE CAUTION

Je, soussigné :

- (*) NOM ET PRENOM DE LA CAUTION :
- (*) ADRESSE COMPLETE :
- (*) TELEPHONE :
- (*) EMAIL :

déclare par la présente me porter caution solidaire du (des) locataire(s) ci-dessous désigné(s) :

Mademoiselle Fatima VIDETMOINSTROISANS

locataires(s) d'un bien situé :

3, rue de la Louisiane 75018 Paris
Etage : 6 Bâtiment : 1 Escalier : 1 Digicode : 51A8,

conformément au contrat de location ayant pris effet le 01/01/2005, entre le locataire et le bailleur ci-après désigné :

Monsieur PRO Priétaire 7, rue d'Ici 75009 Paris Tél : 01.99.99.99.99 - pro@prietaire.fr

NATURE, ETENDUE ET DUREE DE L'ENGAGEMENT DE LA CAUTION

En signant ce contrat, la caution renonce explicitement au bénéfice de discussion et de division. En cas de défaillance du locataire, la caution assume les obligations prises par ce dernier à l'égard du bailleur ci-dessus désigné et ce, pour la durée du bail initial, et pour (*) renouvellements, soit une durée totale de (*) .

CONFIRMATION MANUSCRITE DE L'ENGAGEMENT DE LA CAUTION :

Ayant parfaitement connaissance de la nature et de l'étendue de ses obligations, la caution recopie de sa propre main la mention suivante :

Bon pour caution solidaire, ayant parfaitement connaissance de la nature et de l'étendue de l'obligation contractée par moi-même, qui m'engage à acquitter, en cas de défaillance du locataire, les loyers mensuels dus qui s'élèvent à 410 € - Quatre cent dix €, révisés selon l'Indice de Référence des Loyers (IRL).

Je reconnais avoir eu connaissance des dispositions de l'alinéa 1er de l'article 22-1 de la loi du 6 juillet 1989 ci-après reproduit :

Lorsque le cautionnement d'obligation résultant d'un contrat de location conclu en application du présent titre ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulé indéterminé, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé au cours duquel le bailleur reçoit notification de la résiliation.

(*) CONFIRMATION MANUSCRITE A RECOPIER PAR LA CAUTION :

Fait le

A

Les alinéas précédés de (*) doivent être obligatoirement complétés.

Signature du bailleur précédée de
- lu et approuvé - :

Signature de la caution précédée de
- lu et approuvé, bon pour acceptation - :

Pièces jointes : copie du contrat de location, copie de l'état des lieux d'entrée.